

Réf: Dossier 425057

Avis de constitution

SOCIETE « GOKULAM FIRST »

Siège ABIDJAN YOPOUGON PETIT NIANGON TOIT
ROUGE AVANT LE ROND POINT A DROITE NON LOIN DE LA
PHARMACIE NAKOKO ET DE L'EGLISE CELESTE. LOT 1729
ILOT 101, Lot 1729, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOKULAM FIRST »

Objet :

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON PETIT NIANGON TOIT
ROUGE AVANT LE ROND POINT A DROITE NON LOIN DE LA
PHARMACIE NAKOKO ET DE L'EGLISE CELESTE. LOT 1729
ILOT 101, Lot 1729, Ilot 101

Dirigeant(s) M YEO GUEFALA DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07165 du 14/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42420/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

Pour Avis

Le CEPICI

